



DROIT D'ALERTE

Carcassonne, le 18/04/ 2020

À Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, au responsable SRP, au président du CHS-CT de l'Aude,

Par la présente la CGT Finances Publiques Aude dépose un droit d'alerte concernant l'ensemble des agents du Centre de Contact de Carcassonne. Un autre droit d'alerte a déjà été déposé le 17 mars pour l'ensemble des agents des finances publiques de l'Aude.

En effet, vu le constat d'une très forte augmentation du nombre d'agents au CDC de Carcassonne passant à 35 agents lundi 20 avril puis 37,5 agents dans la semaine selon le planning de ce service,

vu une première préconisation, déjà trop élevée à notre sens, de la DG de ne pas dépasser 50% de présence dans les CDC,

vu les conditions sanitaires exceptionnelles et la « situation de guerre » décrétée par le gouvernement, (distanciation sociale, division par 10 du nombre moyen de contacts (50 habituellement) de chaque individu, restriction de circulation etc),

vu le matériel inexistant ou insuffisant mis à disposition des agents (masques et autres matériels),

vu le manque de nettoyage approfondi des locaux qui nécessite une augmentation du temps et des moyens des équipes,

vu la non maximisation des moyens techniques de travail à distance pour les agents compte-tenu de la période,

vu la différence de traitement du taux de présentiel entre les services mais aussi entre les CDC,

nous exerçons un droit d'alerte selon les textes en vigueur et nous inviterons tous les agents concernés à exercer leur droit de retrait si des mesures respectueuses du droit à être protégés sanitaire ne sont pas immédiatement mises en place. Les décisions prises au plus haut niveau de l'État doivent être respectées par les représentants de l'administration, SRP et Directions des Finances Publiques incluses.

La CGT Finances Publiques 11, leurs co-secrétaires et représentants en CHS-CT.